

Nuisances sonores : les courriers d'Henri Leroy...

Visiblement, le maire de Mandelieu et vice-président du conseil général n'est pas disposé à laisser l'aéroport de Cannes-Mandelieu faire traîner la mise en place d'une charte environnementale de bonne conduite sur les nuisances sonores (voir notre édition du lundi 10 août). Henri Leroy nous a en effet adressé deux courriers qu'il vient d'envoyer au secrétaire d'État aux Transports, Dominique Bussereau et au sous-préfet Claude Serra. Dans ces deux missives, l'élu mandolocien rappelle que

les dispositions explicitement demandées par l'État à l'aéroport en matière de protection de l'environnement et notamment de limitation du bruit, n'ont pas été respectées.

« Certaines de vos demandes essentielles, n'ont été à ce jour, mises en œuvre, écrit-il au secrétaire d'État. Cela a été dénoncé lors d'une réunion de présentation du projet de Charte le 17 juillet dernier. (...) L'organisation par le dialogue de la cohabitation de l'activité aéroportuaire avec la population est en danger. (...) Vos décisions

avaient suscité un immense espoir, il serait souhaitable que leur mise en application intervienne rapidement pour apaiser les tensions naissantes dans les débats sur la nouvelle charte », conclut-il.

Rappelons que lors de cette réunion du mois de juillet, les propositions faites par la société gestionnaire de l'aéroport n'avaient pas vraiment trouvé d'échos favorables tant auprès des associations de défense de l'environnement que des élus présents...

CH. H

Nice Ratin 20/08/09